



Communiqué de presse

Bruxelles, 26 janvier 2016

Le secteur de l'assurance mutuelle européenne se rassemble à Gand du 1 au 3 juin 2016

[AMICE](#), L'Association des assureurs mutuels et coopératifs en Europe, organise son cinquième Congrès biennal du 1er au 3 juin à Gand, Belgique. L'évènement sera organisé par l'Union des Association d'Assurance Mutuelle en Belgique (UAAM- VVOV) et réunira des assureurs mutuels et coopératifs, des experts et des décideurs politiques de toute l'Europe. Les participants auront l'opportunité d'apprendre et d'échanger au cours des quatre sessions qui ont pour thèmes la protection du consommateur, la mutualité et l'économie collaborative, la numérisation et la préservation du capital, ainsi que de faire du networking entre les sessions et pendant les activités sociales.

Vous pouvez trouver plus d'informations dans la [brochure du Congrès](#) et les inscriptions sont ouvertes sur le [site Web du Congrès](#).

Prix de l'assurance mutuelle belge 2016

La présentation et la proclamation de la première édition du [Prix de l'assurance mutuelle belge](#) se déroulera également au Congrès 2016 de l'AMICE. Les parrains du prix, UAAM - VVOV et Lieve Lowet, associée chez ICODA Affaires européennes, le décerneront à l'auteur d'un travail de recherche académique qui contribue de façon significative et originale à l'analyse juridique de l'assurance mutuelle et coopérative.

Le thème de cette première édition est le traitement des assureurs mutuels sous Solvabilité II qui peut être examiné d'un point de vue européen, belge, ou de tout autre état membre de l'EEE.

www.amice-eu.org

Association of Mutual Insurers and Insurance Cooperatives in Europe aisbl

Rue du Trône 98/14 | B-1050 Brussels | Belgium | T: +32 2 503 38 78 | F: +32 2 503 30 55 | secretariat@amice-eu.org



Notes aux éditeurs:

À propos de l'AMICE - Association des Assureurs Mutuels et des Coopératives d'Assurance en Europe

L'AMICE est le porte-parole des assureurs mutuels et coopératifs en Europe. L'association, dont le siège est à Bruxelles, préconise un traitement juste et approprié des assureurs mutuels et coopératifs sur le marché unique européen. L'AMICE encourage la création et le développement de solutions innovantes au profit des citoyens et de la société en Europe.

L'assurance mutuelle et coopérative suit les principes de solidarité et de durabilité et se caractérise par l'adhésion de membres et par une gouvernance démocratique. Le modèle de gestion mutualiste, centré sur l'utilisation des surplus au profit de ses membres, est la façon naturelle de faire de l'assurance.

En Europe, les 2 800 assureurs regroupés dans le secteur mutuel et coopératif comptent pour plus de la moitié des projets d'assurance et représentent une part de marché de 30 %. Ils couvrent plus de 200 millions de clients et emploient plus de 400 000 salariés au sein de l'Union européenne.

[Pour plus d'informations, veuillez contacter](#)

Tatiana Paraskeva, Communications Officer

Tél +32 2 609 56 47 | tatiana.paraskeva@amice-eu.org | www.amice-eu.org